

Monsieur XXXXXX
XXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXX

XXXXXX, le XXXXXX

Monsieur le Maire
Hôtel de ville
78XXXXXXXXXXXXCedex

Objet : Copie de l'expertise du Docteur XXXX

Monsieur, Madame,

Je sollicite par la présente la communication du rapport de l'expertise effectuée à la demande du XXX le XXXXXXXX 2022 par le Docteur XXXXXX, Médecin agréé choisi et désigné par l'administration pour émettre un avis sur ma situation XXXXXXXXX

En effet, dans un avis n° 2004485 en date du 16 décembre 2004, la commission d'accès aux documents administratifs (CADA) a estimé qu'une copie du rapport d'expertise effectué par un médecin agréé préalablement à la réunion d'un comité médical, d'un comité médical supérieur ou d'une commission de réforme, devait être communiqué sur sa demande au fonctionnaire alors même qu'il a été élaboré dans le cadre d'une procédure en cours devant un comité médical en vue de préparer une décision administrative qui n'était pas encore prise à la date de la demande.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Monsieur, Madame

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

PJ : Carte d'identité

